



POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE

Le Syndicat Départemental des Déchets de la Dordogne (SMD3) a pour mission d'assurer le transfert, le transport et le traitement des déchets ménagers et assimilés collectés sur le département de la Dordogne.

Soucieux de la protection de l'environnement, le SMD3 met tout en œuvre pour préserver, développer et inscrire ses activités dans une logique de développement durable. A titre d'exemple, les locaux administratifs ont été construits selon le référentiel Haute Qualité Environnements qui implique, entre autre, l'utilisation des énergies renouvelables à savoir : la production d'électricité et d'eau chaude à partir de l'énergie solaire, le chauffage et le rafraîchissement des bureaux par la géothermie et le puits canadien, la récupération des eaux de pluies... Par ailleurs, le SMD3 souhaite valoriser énergétiquement le biogaz produit par le stockage des déchets sur son Centre de Stockage des Déchets Ultimes* de Saint-Laurent-des-Hommes.

Pour toutes ses actions, le SMD3 se place dans une démarche d'amélioration continue en recherchant en permanence la meilleure performance environnementale en matière de maîtrise de ses rejets et de nuisances pour le voisinage. Ces efforts se traduisent par l'obtention et le renouvellement de la certification ISO 14001 depuis 2006..

Dans ce cadre, le SMD3 s'engage à :

- ❖ Prévenir toute pollution du milieu environnant
- ❖ Respecter la législation et autres exigences en vigueur qui lui sont applicables
- ❖ Poursuivre cette démarche d'amélioration continue de son fonctionnement

Pour cela, le SMD3 a retenu les objectifs environnementaux suivants :

- ❖ Maîtriser tous les rejets atmosphériques et liquides
- ❖ Minimiser les nuisances pour le voisinage
- ❖ Etre conforme à la réglementation
- ❖ Diminuer la production de déchets en réduisant la consommation de papier
- ❖ Renforcer la sensibilisation du public à la protection de l'environnement
- ❖ Conserver la certification ISO 14001

Enfin, le SMD3 confie la mise en œuvre et le maintien du système de management environnemental au comité environnement animé par le Responsable de ce système de management environnemental.

Le 16/02/09

Les Présidents

M. Colbac

M. Roussel

Le Directeur

M. Boiserie